

23 nov 2007 -13:49

## Communiqué de presse

Lors du Conseil des Ministres du 23 novembre, le Gouvernement a pris deux décisions visant à garantir la continuité à la Défense.

Lors du Conseil des Ministres du 23 novembre, le Gouvernement a pris deux décisions visant à garantir la continuité à la Défense.

Lors du Conseil des Ministres du 23 novembre, le Gouvernement a pris deux décisions visant à garantir la continuité à la Défense. 1. La poursuite des opérations à l'étranger Le Gouvernement a décidé de prolonger les opérations actuellement en cours à l'étranger. Cette décision était nécessaire pour éviter que les missions de paix de notre pays ne soient menacées au cours des mois prochains. Concrètement, il a été décidé - de prolonger la participation actuelle à la KFOR (KOSOVO) jusqu'à la fin de l'année 2008 (une prolongation était déjà prévue jusqu'à fin mars 2008)- de prolonger la participation actuelle à la FINUL (LIBANON) jusqu'au 15/06/08 (une prolongation était déjà prévue jusqu'au 15/04/08)- de prolonger la participation actuelle à l'ISAF (Afghanistan) jusqu'à la fin du mois de juin 2008 (une prolongation était déjà prévue jusqu'à la fin du mois de février 2008)- de poursuivre les efforts entrepris en Afrique En outre, la décision du Conseil des Ministres du 07/09/07 relative au TCHAD a fait l'objet d'une nouvelle confirmation. Il revient en effet au prochain gouvernement de décider si ces opérations seront ou non prolongées ultérieurement. 2. La prolongation de la désignation de M. August Van Daele au rang de chef de la Défense Le Gouvernement a décidé de prolonger la désignation de A. Van Daele pour un an, conformément à la législation. Il a toutefois été convenu que le Général Van Daele mettrait sa fonction à disposition du prochain gouvernement. De cette manière, la continuité est assurée.